



Châtenois

INFOS

Juin 2006

Bulletin d'information N° 21

Le Terriabrunne



SOMMAIRE

☛ Conseil Municipal des Enfants	p. 2	☛ Vie associative	p. 11
☛ Budget 2006	p. 3	☛ Vie économique	p. 22
☛ Edito	p. 5	☛ Carnet	p. 23
☛ Vie municipale	p. 5	☛ Calendrier des manifestations	p. 24

10^{ème} anniversaire du CME



Samedi 1^{er} avril 2006, le Conseil Municipal des Enfants a fêté le 10^{ème} anniversaire de son existence. En présence de nombreux élus et d'anciens conseillers municipaux enfants, Luc ADONETH a tenu à féliciter l'ensemble des enfants qui ont œuvré pour la commune de Châtenois.

Création

Sous la présidence du Maire Pierre RISCH, en date du 9 décembre 2005, il a été décidé la création d'un Conseil Municipal des Enfants (CME). Il sera composé de 23 élus issus des classes de CM1, CM2 et 6^{ème}.

Le premier CME a été élu en mars 1996 avec comme mission de proposer des projets, de les réaliser, et de promouvoir l'éducation civique du futur citoyen.

Par la suite, chaque année, environ un tiers des membres est renouvelé par des élections en classe de CM1.

Nombreuses actions et réalisations

S'il est impossible de toutes les citer, on peut remarquer qu'elles ont toujours été l'objet de débats lors des conseils municipaux (en moyenne 3 à 4 sessions par an). On note parmi les réalisations importantes :

- participation au choix des livres à la bibliothèque,
- nombreux spectacles de théâtre, sketches, lecture de contes et autres ombres chinoises,
- présentation d'une crèche vivante à la maison de retraite,
- visite de la médiathèque, du centre International d'Initiation aux Droits

de l'Homme, du chantier du complexe multifonctions, du site des remparts, de l'atelier municipal, de la caserne des pompiers,

- sortie à l'Ecomusée, à St Amarin, dans la forêt communale, au SMICTOM,
- participation annuelle aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre,
- participation aux fêtes de St Nicolas,
- découverte du roller,

- sortie à St Nicolas de Port et Nancy,
- réalisation de panneaux de sécurité,
- parrainage des saumons au Giessen,
- décoration de Noël, décoration espaces verts, fleurissements,
- présentation de l'Euro et sketch sur ce sujet,
- rédaction des textes pour le Bulletin Municipal,
- réalisation d'un jeu de piste sur Châtenois avec le Groupe Patrimoine et Histoire,
- participation à la Banque Alimentaire, au Commerce équitable,
- rencontre avec le CME de St Amarin, de Sélestat.

Un dépliant retraçant les dix ans a par ailleurs été remis à l'ensemble des personnes invitées à ce 10^{ème} anniversaire. Dix ans d'histoire également commentés par la Commission Adulte du CME à travers des diapositives et des photos exposées lors de cette cérémonie.

Témoignages

Lors de ce 10^{ème} anniversaire, dix conseillers municipaux enfants ont tenu à témoigner de leurs passages au CME. Quelques mots bien sympathiques et qui ont eu beaucoup de succès. Merci à ces personnes qui, souvent avec beaucoup d'humour, ont rappelé que le CME restera toujours pour

eux un très grand souvenir. Beaucoup d'émotion également avec quelques textes retraçant l'expérience acquise lors des différentes manifestations.

Remerciements

M. le Maire Jean-Jacques GOLDSTEIN et l'adjoint Luc ADONETH ont également tenu à féliciter Mme Marie-France MONTAVON, véritable bibliothèque de photos et d'archives concernant le CME et M. Gérard ORIGAS, organisateur infatigable, deux personnes qui réalisent un énorme travail en faveur du CME. Remerciements également à Elodie RAYMOND qui a organisé ce 10^{ème} anniversaire avec beaucoup de réussite. Enfin, un grand merci à l'ensemble des personnes qui ont travaillé et qui travaillent toujours avec la commission du CME.

Spectacle

L'actuel Conseil Municipal des Enfants a présenté une petite série de représentations théâtrales d'une très grande qualité et appréciées tant par les adultes que par les anciens conseillers municipaux enfants. Sur les planches aussi, ils savent faire...

Gâteau

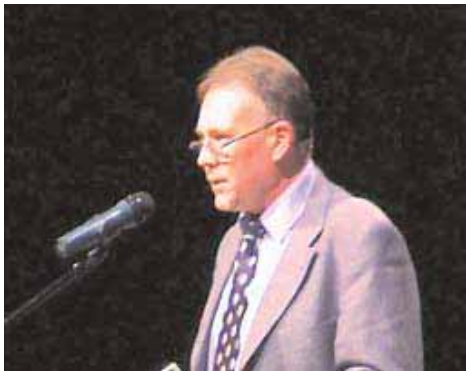
Le gâteau du 10^{ème} anniversaire a quant à lui connu le plus grand succès. Partagé après avoir pris la grande photo de famille du CME, les 10 bougies ont été soufflées très rapidement. Pour les prochaines années, le Conseil Municipal des Enfants ne manque d'ailleurs pas d'idées.



Edito

Comme vous pouvez le constater au travers des articles paraissant dans le bulletin municipal, mon engagement et celui du conseil municipal tout entier continuent d'être orientés vers l'avenir de notre commune.

Il en sera ainsi jusqu'à la fin de la mandature et vous n'êtes pas sans savoir que les modifications apportées au calendrier électoral ont officiellement reporté à mars 2008 au lieu de mars 2007 les prochaines élections municipales.



La priorité sera toujours donnée à tout ce qui peut concourir à l'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens. Ce qui passe par des investissements utiles, ciblés et d'opportunité mais aussi par une maîtrise du niveau d'endettement de la commune et de celui des impôts locaux dont les taux, je le rappelle, n'ont augmenté que de 3,5% depuis 2003 soit en moyenne 0,875%/an.

Mes choix budgétaires sont simples et limpides. Ils sont dictés par le souci d'être en cohérence avec les besoins en matière d'infrastructure et par celui de la situation économique et sociale difficile à laquelle nous sommes actuellement confrontés.

La disponibilité que requiert ma mission ne souffrira, par ailleurs, d'aucune défection et je vous assure que la confiance que vous m'avez accordée, il y a de cela 5 ans déjà, ne saura se démentir.

Le travail d'équipe qui est effectué, me conforte dans la volonté de mener à leur terme d'autres projets et de le faire sans déroger à une règle de conduite qui m'est chère, et qui m'invite à mener mon action dans la concertation et le sens exclusif de l'intérêt général.

A toutes et à tous, je vous souhaite de passer d'agréables et harmonieuses vacances.

J.-J. Goldstein

Budget primitif 2006

Le budget primitif 2006 d'un montant global de 3750590 euros en fonctionnement et en investissement proposé par le Maire Jean-Jacques GOLDSTEIN a été adopté le 26 janvier dernier à l'unanimité par le Conseil municipal. Ce budget s'inscrit dans la suite des objectifs souhaités par la municipalité à savoir, investir dans des projets structurants afin d'améliorer la qualité des services rendus à nos concitoyens, tout en diminuant l'endettement de la commune et en réaffirmant le soutien à nos associations.

Pour 2006, la commune investira prioritairement dans deux domaines : les infrastructures et l'éducation.

Parmi les grands projets, nous avons décidé de réaliser cette année la seconde tranche de la rue du Maréchal Foch entre le restaurant «La Vignette» et l'intersection avec la rue du Rhin,

l'aménagement du chemin rural allant du croisement Oberweg jusqu'au caillebotis au-delà du réservoir (Meisenberg), ainsi que l'éclairage de rues, en particulier celle des «Frères Mathis,» sans oublier la poursuite du chantier des remparts.

En ce qui concerne les écoles de la commune, deux grands chantiers seront à l'ordre du jour de cette année. Nous poursuivrons la réfection du 1^{er} étage de l'école primaire commencée l'an passé en rénovant l'aile sud ; la seconde aile nord du bâtiment sera au programme de l'an prochain. S'agissant de l'école élémentaire des Bains, un préau sera réalisé, et les sanitaires seront rénovés en 2007.

Le budget 2006 est également l'occasion de réaffirmer le soutien de la commune à nos associations. En effet, le budget qui leur est consacré aug-

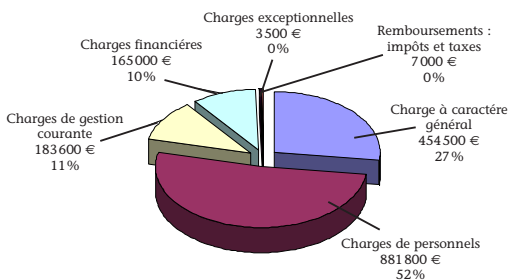
mente de près de 14% par rapport à 2005 et s'établit aujourd'hui à 79500 euros.

Ce budget qui se réalisera sans augmentation des taux d'imposition n'a été rendu possible que grâce à une maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement ainsi qu'à travers la mobilisation de l'excédent de fonctionnement (459000 euros.) Par ailleurs, la commune se désendettera cette année de 360000 euros.

Au final, le budget 2006 traduit les objectifs de la municipalité en conjuguant l'amélioration de la vie quotidienne de nos concitoyens par des réalisations concrètes tout en assurant son exécution avec rigueur.

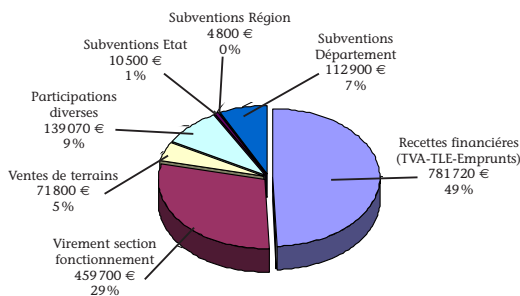
Dépenses de fonctionnement BP 2006

Total (hors virement à la section d'inv.) 1695400€



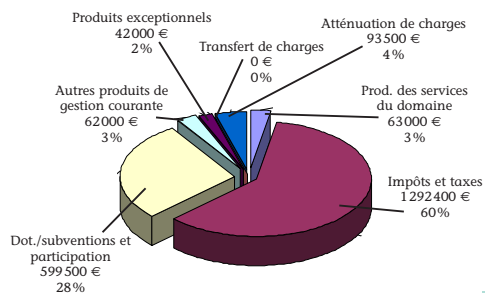
Section investissements

Recettes en Euros



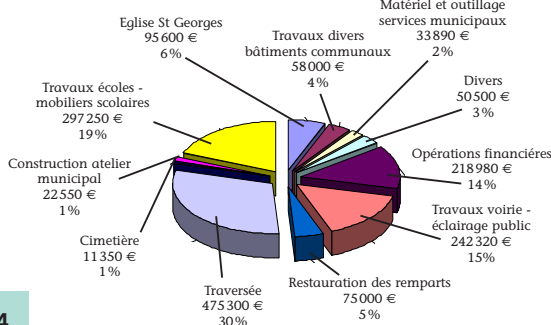
Recettes de fonctionnement BP 2006

Total 2068500€



Section investissements

Dépenses en Euros



Les principales décisions du conseil depuis décembre

Conseil municipal du 1^{er} décembre 2005

• Traversée de Châtenois (2^{ème} tranche) : attribution du marché des travaux

Le lot 1, « Voiries », est attribué à l'entreprise VOGEL de Scherwiller pour un montant de 379761 € TTC et le lot 2, « Eclairage public », est attribué à l'entreprise FELDNER de Châtenois pour un montant de 54458 € TTC.

Ce sont les mêmes entreprises que lors de la réalisation de la première tranche.

Adopté à l'unanimité

- Débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2006 avec liste des différents projets envisagés. En voici les plus importants : la traversée (2^{ème} tranche), poursuite de la réhabilitation de l'école primaire (aile sud du 1^{er} étage), école maternelle des Bains (réalisation d'un préau et renouvellement d'une classe), poursuite du chantier de restauration des remparts, aménagement des chemins ruraux (derrière l'église et vers le réservoir, réalisation des programmes 2005-2006 en une seule fois), réhabilitation du logement de la place des Charpentiers (1^{re} tranche), éclairage de la rue des Frères Matthis et travaux à l'église (protection des vitraux et restauration de la chaire). Au vu des contraintes budgétaires, différents autres travaux de voiries sont reportés et regroupés dans un important chapitre de réfection de rues, prévu pour 2007.

• Aménagement du 1^{er} étage de l'école élémentaire Krafft : avant-projet sommaire

L'estimation du coût des travaux pour



Avant



Après

la tranche 2006 (aile sud et cage d'escalier) est de 90000 € HT, tous honoraires compris, soit 107640 € TTC. (Lors de l'attribution des marchés, en mars 2006, les propositions des entreprises étaient en réalité inférieures d'environ 10000 €).

Adopté à l'unanimité

Conseil municipal du 26 janvier 2006

• Forêts : prévisions des travaux et coupes pour 2006 de l'Office Nationale des Forêts (ONF)

L'estimation des travaux, faite par M. DECK, est de 13000 € alors que les recettes escomptées de coupe sur la parcelle 15 en section 27 sont évaluées à 800 €.

Une nouvelle plantation d'épicéas, dans la pépinière communale, est prévue au printemps.

(La plantation de 250 plants a été effectuée le 22 avril dernier par une équipe du Conseil municipal.)

Adopté à l'unanimité

• Chasse : attribution des lots de la chasse communale pour la période du 02/02/2006 au 01/02/2015

Suite à un appel d'offre, le lot n°3 est attribué à M. Bertrand FREY de Ste Marie-aux-Mines pour un loyer annuel de 3430 €. Les lots n°1, 2 et 4 gardent les mêmes locataires. Les loyers des différents lots de chasse rapportent ainsi 30684 € par an à la commune.

Adopté à l'unanimité

• Travaux : voirie

L'exécution des travaux d'éclairage de la rue des Frères Mathis est décidée pour un montant estimatif de 36000 € TTC.

L'aménagement de trottoirs le long de la RN59, route de Sainte-Marie-aux-Mines entre les rues de l'Ortenbourg et du Hahnenberg, est également prévu pour un montant évalué à 20000 € TTC. Les entreprises doivent encore être consultées à ce sujet.

Adopté à l'unanimité

• Complexe sportif : achats de terrains

Poursuite de l'acquisition des terrains au lieu-dit Erlenmatt-Vieux Chemin de Sélestat, à la sortie du village, au prix de 385 € l'are (estimation du service des Domaines majorée de 10%). Accord pour 4 nouvelles parcelles d'une superficie de 29,02 ares au prix de 11173 € TTC.

La commune est maintenant propriétaire d'environ 2/3 des terrains de cette zone à vocation sportive et de loisirs où un plateau multisports, financé par la Communauté des Communes, sera prochainement installé au profit de la jeunesse du village.

Adopté à l'unanimité

• Remparts : programme de restauration pour l'année 2006



Une enveloppe de 75000 € est prévue pour la poursuite du chantier, principalement pour l'équipe Tremplins et les fournitures de matériaux, et sans intervention, cette année, d'une entreprise spécialisée.

Adopté à l'unanimité

• Programme de travaux à l'église

La protection et la consolidation des vitraux, afin d'améliorer l'isolation thermique de l'édifice, est prévue en 2 ou 3 tranches vu le montant élevé des travaux. La partie sud de la nef est concernée cette année, pour un montant de 45600 € TTC.

Le Conseil de Fabrique envisage également la restauration de la chaire, avec d'importants travaux de dorure.

Le Conseil de Fabrique participera au financement, vu le montant élevé des travaux.

Adopté à l'unanimité



- **Finances** : présentation du budget primitif 2006 (voir détail par ailleurs)
Adopté à l'unanimité

- **Affaires scolaires : école maternelle des Bains**

Un préau va être réalisé à l'école maternelle des Bains. Le cabinet PIRCHER de Colmar sera le maître d'œuvre de l'opération, d'un montant total de 35900€ TTC dont 28700€ TTC pour les travaux, 5700€ TTC d'honoraires et 1500€ TTC de mission de contrôle technique.

Adopté à l'unanimité

Conseil municipal du 2 mars 2006

- **Invitation du Conseil municipal par les jeunes** du Conseil Municipal des Enfants à assister à la manifestation du 10^{ème} anniversaire d'existence du CM Enfants, le 1^{er} avril.

- **Participation du Conseil Municipal des Enfants** à la première partie de la séance du Conseil municipal afin de se familiariser avec son mode de fonctionnement et de mieux connaître certains dossiers. Les sujets abordés : le SMICTOM et les affaires scolaires.

- **Aménagement des chemins Georgenbrunnweg et Meisenberweg**
L'aménagement sur une longueur de 500 mètres de ces chemins, situés der-

rière l'église jusqu'en lisière de forêt après le réservoir, se fera sous forme de voirie touristique dans le cadre de la proximité du site des remparts. L'entreprise STRADA de Sélestat a été retenue pour un montant de travaux de 119516€ TTC.

Adopté à l'unanimité

- **Budget : détermination des 4 taxes communales**

Le budget primitif 2006 ne prévoyant aucune augmentation des taux, les taux des impôts directs locaux, à percevoir au titre de l'année 2006, restent donc inchangés et s'établissent ainsi :

☞ Taxe d'habitation	10,81%
☞ Taxe foncière sur les propriétés bâties	12,09%
☞ Taxe foncière sur les propriétés non bâties	37,97%
☞ Taxe professionnelle	9,51%

Adopté à l'unanimité

- **Compte administratif 2005 et compte de gestion 2005**

Les résultats des 2 comptes sont identiques et s'établissent avec 5125553€ en recettes et 4953733€ en dépenses, soit un excédent de 171820€ pour l'exécution de ce budget.

Adopté à l'unanimité

- **Terrain de football : installation de projecteurs sur le terrain annexe**

Suite à la remise en état l'an dernier du terrain annexe, qui sert dorénavant pour des matchs de championnat des équipes de jeunes, l'installation de projecteurs est maintenant prévue. L'entreprise FELDNER de Châtenois est chargée de ces travaux pour un montant de 8328€ TTC. Des demandes de subventions sont également en cours auprès des organismes compétents.

Adopté à l'unanimité



- **Conseil municipal du 12 avril 2006**

- **Logements place des Charpentiers : travaux de menuiserie**

Changement de l'ensemble des menuiseries extérieures du "bâtiment des

enseignants", place des Charpentiers, par des fenêtres PVC. C'est l'entreprise ANCEL de Châtenois, suite à appel à la concurrence, qui effectuera les travaux pour un montant de 27887€ TTC.

Adopté à l'unanimité

- **Eclairage public : rue des Frères Matthis**

Suite à l'appel d'offre, c'est l'entreprise FELDNER de Châtenois qui va effectuer les travaux de mise en éclairage de cette rue, pour un montant total de 35849€ TTC.

Adopté à l'unanimité

- **Eglise Saint-Georges : restauration de la chaire**

Les travaux de restauration sont attribués, suite à l'appel public, à l'entreprise DONTENVILLE de Châtenois pour un montant de 26194€ TTC.

Adopté à l'unanimité

- **Finances : emprunts**

Afin de financer, pour partie, les investissements sur la 2^{ème} tranche de la traversée, 2 prêts doivent être contractés :

- un prêt de 115000€ d'une durée maximale de 3 ans destiné au préfinancement de la TVA, qui sera récupérée par la commune. Prêt effectué auprès de la Caisse d'Epargne qui a fait la meilleure offre.
- un prêt de 250000€ sur une durée de 20 ans pour le financement des travaux. Prêt effectué auprès du Crédit Mutuel, cette fois, qui a fait la meilleure offre.

Adopté par 19 voix, 2 abstentions

- **Affaires scolaires : structure multi-accueil et périscolaire - Convention avec le CAUE**

(voir article sur petite enfance)

Dans le cadre du projet de création d'une structure multi-accueil (0-3 ans), auquel serait également intégrée la structure périscolaire, il est proposé de signer une convention avec le CAUE du Bas-Rhin (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement), qui assistera la commune dans les différentes étapes du dossier. La convention comporte l'étude préalable, l'élaboration du cahier des charges jusqu'à la réalisation des avant-projet sommaire et avant-projet détaillé, ainsi que leur suivi... Le coût total de la mission s'élève à 6000€.

Adopté à l'unanimité

Traversée de Châtenois



Les travaux d'aménagement de la traversée 2^{ème} tranche, depuis le restaurant de La Vignette jusqu'à la rue du Rhin, ont été achevés avec 6 semaines d'avance sur le planning prévisionnel.

Les entreprises Vogel, pour le lot voirie pavage, et Feldner, pour le lot éclairage public et illumination, ont mis les bouchées doubles pour réduire le temps des travaux, ce qui a permis de diminuer les désagréments subis par les commerces du secteur.

Une fontaine à bras avec vase en fonte a été installée devant l'assurance AXA. Elle est à tout point identique à celle existante autrefois. L'eau y coulera continuellement grâce à un cir-

cuit fermé. L'ancien puits redécouvert puise cette eau par pompage. Devant la maison Lambert, aux abords du restaurant Beysang, a été installée une fontaine CALLUNES composée de deux bassins et d'une colonne en grès rappelant l'ancienne fontaine du centre, place de la Mairie. Cette fontaine a été fabriquée par les gravières TRAPP de Champenay.

5 tilleuls seront plantés et illuminés cet automne. Ils seront identiques à ceux de la 1^{ère} tranche. Quelques bacs à fleurs, bancs, et poubelles seront également mis en place.

La vitesse de circulation sur cette zone sera limitée à 30 km/h. Les stationnements seront en zone bleue. Quelques arrêts minutes ont été placés devant les commerces.



Devant la COOP, un arrêt camion situé en dehors de la chaussée, servira pour la livraison entre 6h et 9h, le

reste de la journée, il deviendra un arrêt minute pour les voitures.

La collaboration entre la commune et l'ensemble des commerçants concernés a permis d'obtenir un ensemble harmonieux.



L'inauguration officielle a eu lieu le samedi 17 juin en présence du Président du Conseil régional Adrien ZELLER, du Président du Conseil général Philippe RICHERT, et du Sous-Préfet. Des animations proposées par l'Association des Commerçants et Artisans de Châtenois ont permis à la population de fêter la fin des travaux dans une ambiance conviviale.

Ode à la traversée de Châtenois

*Ich setz emol weder am Reservoir of a
Bank üs Holz
un betracht min Dorf: Keschtaholz.
Wenn miner Bleck ewer die Dächer
wandert
so seh ich, es het sich viel verandert.
Ich kann jetz ohne Trottoir em Dorf laufe
un ganz riewig of em Marick un en der
Gschafter inkaufe.
Der Flackabach lauft met dem
Stockbrunna um d' Wett,
ich glaub, er fühlt sich wohl en sinem Bett.*

*D'Blumakaschta, e wohre Pracht,
es war doch Schaad, wenn mer die Kaputt
macht.
Ben ich emol miad, oh! Gott sei Dank,
do steht jo ab un zua e Bank.
D'Auto stehn do wie d'Soldate
vor der Mairie zwei Fahna fer d'Parade.
Pflasterstein ziera unseri Stross,
ich kann Euch sage do esch was los.
Am Strosserland leye manichmol
Zigarettenstemple wie g'seit,
ich froj mich, warum es nieme feyt ?*

*Der Herr Maire soll des emol en der Litt
sage,
des esch ken scheen Anbleck fer unsere
Auge.
Ich mein, un glaube mer nomma,
jetzt kennt unseri Commune am nâgste
Concours
e zweite Fleur bekomma.
So! ich steh jetzt of a Bank üs Holz
un ben doch stolz of min Dorf:
Keschtaholz.*

Jeanne Menges

La source Jériabrunne : 1600 ans d'histoire

La commune est en train d'effectuer des travaux de revêtement des chemins Meisenberg et Ober-



Ebauche d'une auréole

weg. Ces chemins serpentent derrière les remparts qui enserrant le plus grand cimetière fortifié d'Alsace et mènent au réservoir où le promeneur jouit d'une vue exceptionnelle sur le



Décors floraux

village et la plaine d'Alsace. L'équipe Tremplins, sous la conduite de Vianney LEDUC, dans le cadre de sa mission de mise en valeur du site des remparts s'est attachée, durant la période hivernale, au dégagement de ce monument qui présente une allure générale d'influence gothique. A l'intérieur de cette chapelle apparaissent des restes de fresques, totalement méconnues jusqu'alors. Ces fragments de fresque permettent de deviner une tête encadrée d'une auréole ainsi que des motifs décoratifs en pourtour. Il s'agit sûrement d'une représentation de St Georges, d'où le

nom de la source. La facture de ces éléments, sous réserve de confirmation par des spécialistes pourrait être des XIV^e/ XV^e siècles. Cette fresque est à rattacher à l'histoire de cette chapelle.

L'histoire de la chapelle

Cette source pourrait être la source St Alban citée dans un acte de 1329. Saint-Alban était un prédicateur anglais qui a christianisé l'Allemagne du Sud-Ouest vers 300. L'église primitive a christianisé les lieux de culte des populations païennes, souvent implantés à proximité de sources.

Tel pourrait être le cas de notre source, à proximité de laquelle ont été découvertes les superbes sculptures représentant les divinités romaines Mercure et Rosmerta, réutilisées comme couvercles de 2 sarcophages mérovingiens du 7^e siècle. La source et ses environs auraient donc servi de lieu de culte à l'époque romaine, christianisée au haut Moyen-Age puis encore à l'époque mérovingienne.

L'époque mérovingienne (vers 600 ap. J.C.)

En 1927, des ouvriers rencontrent, lors des travaux d'élargissement du chemin Georgenbrunnenweg, plusieurs squelettes et sarcophages mérovingiens. 6 tombes sont retrouvées et d'autres tombes avaient déjà été découvertes antérieurement mais non fouillées sur les parcelles voisines.



Photo prise lors de la découverte, avec au premier plan le maire RUFF.

Elles sont toutes orientées est/ouest, le visage tourné vers l'est.

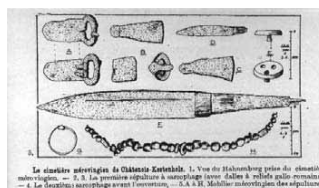
Les tombes ont été trouvées à des profondeurs allant de 85 cm à 1,70m. A l'intérieur du sarcophage : un homme de forte taille, avec un scramasaxe c'est-à-dire une épée typique des mérovingiens et un couteau. Cette tombe est datée de la seconde moitié du 7^e siècle c'est-à-dire des années 650.

Au-dessus de ce couvercle se trouvaient une garniture de ceinture en bronze et des rivets de fourreau.

4 inhumations d'adulte étaient en pleine terre sans aucun mobilier. Les squelettes, aussi orientés ouest/est, étaient en mauvais état de conservation.

A 8 m du premier sarcophage se trouvait un second sarcophage en pierre. Il contenait les restes d'une femme adulte accompagnés d'une boucle d'oreille en bronze placée près du crâne, d'un collier de 38 perles de verre opaque ou en verre translucide bleu et vert au niveau du cou, et d'une petite boucle de ceinture.

Ces découvertes sont normalement conservées au Musée archéologique de Strasbourg qui a été dans l'incapacité de nous les montrer quand nous lui en avons fait la demande. Le schéma ci-dessous permet d'avoir une idée de ces objets.



La première tombe mise à jour était constituée d'un sarcophage en dalles de grès.

Enfin, dans son livre sur Châtenois, M. BRENNER rappelle qu'en 1979, lors de travaux à la pelle mécanique sur le chemin du Meisenberg, dans le secteur des découvertes de 1927, furent mis à jour 5 à 6 squelettes, quelques armes dont un scramasaxe totalement décomposé.

Ainsi, Châtenois a été de façon indubitable le siège d'une implantation mérovingienne, connue uniquement par ce petit cimetière.

L'époque romaine (58 av. J.C. - 455)

Ces dalles de 1,47m sur 1,70m sont des réutilisations de stèles romaines. Une des dalles longitudinales portait un bouc. Ce bouc un peu perdu sur cette grande dalle devait faire partie d'un ensemble plus important. Mercure en Alsace est souvent représenté avec un bouc. Plus de 60 bas-reliefs représentant Mercure ont été retrouvés en Alsace.



Le couvercle de ce sarcophage de 1,50m sur 0,75 m, pesant 450kg, porte un bas-relief représentant le dieu Mercure et la déesse Rosmerta. Mercure qui aurait dû avoir des ailes, se retrouve avec des cornes... Le sculpteur n'avait pas encore tout à fait intégré la nouvelle religion...

Cette sculpture, d'après Jean-Jacques HATT en 1947, date de la fin de la période romaine et fournit une figuration assez fidèle du costume paysan de l'époque. Il s'agit là d'un réemploi 200 ans plus tard par les Mérovingiens, où l'on retrouve la superposition des cultures, au sens premier du terme !

Une des interprétations à la présence de ces dalles gallo-romaines à cet endroit est qu'elles se trouvaient en ex-voto près de la source, plus tard christianisée sous le nom de Georgenbrunnen.

Mercure est un dieu gallo-romain essentiellement protecteur. Il amène l'abondance et la richesse. Rosmerta a la même signification, d'où la présence de la bourse.

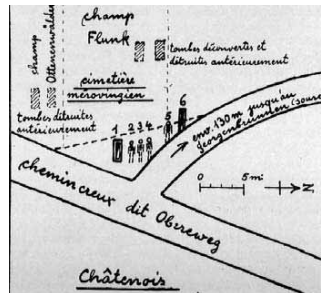
Les fidèles leur déposent des offrandes, attendant le centuple en retour. Bonne affaire en perspective...!



Mercure et Rosmerta

L'ensemble constitué par le chemin touristique, la source Georgenbrunn, le réservoir mis récemment en valeur constitue un atout patrimonial supplémentaire pour Châtenois engagé depuis 2001, grâce au chantier d'insertion des Remparts et à des initiatives associatives, dans une mise en valeur sans précédent de son patrimoine.

A noter encore que cette source alimente toujours la fontaine datée de



1779 qui trône sur la place centrale du village. Cette fontaine vient d'être restaurée dans le cadre de l'aménagement de la traversée de Châtenois. Les tuyaux d'alimentation étaient en bois, ce qui a occasionné de très nombreuses réparations dont les comptes de Châtenois gardent la trace. Cette source est donc l'élément patrimonial castinétais qui nous relie avec le passé le plus ancien puisqu'elle est témoin de 1600 ans d'histoire et qui plus est d'une histoire touchant la spiritualité de nos ancêtres.

Sources : Ruff, Geschichte von Châtenois, 1930
Brenner, Châtenois, 1998
Recherches Patrimoine et Histoire
Photos : L. Adoneth, J.-Ph. Dussourd, E. Raymond.



Printemps 2006 : dégagement de la chapelle

Création d'une voirie touristique



Les chemins Georgenbrunnweg et Meisenbergweg souffraient des contraintes climatiques. Le Conseil municipal a décidé de réaliser une voirie en béton désactivé sur une longueur totale de 535m, allant du carrefour Oberweg jusqu'au caillebotis après le réservoir. La dalle sera bétonnée sur une largeur de 3m pour une épaisseur de 15 cm avec bordure intégrée.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise STRADA de Sélestat pour un montant de 119 516 €. La maîtrise d'œuvre est assurée par la DDAF pour une somme de 4255€. Les travaux seront réalisés en 3 tranches pour permettre aux viticulteurs le traitement des vignes.

Eclairage public rue des Frères Matthis

La rue des Frères Matthis est enfin sortie de l'ombre, car elle vient d'être dotée de l'éclairage public.

Situé dans un écrin de verdure au Val de Villé, cet ancien chemin rural était appelé autrefois Vorderwillerle et Hinderwillerle. Après avoir été urbanisée, il était nécessaire de sécuriser cette rue, afin de la rendre plus accessible la nuit.

Cet éclairage public se compose de 12 candélabres CAMATELEC type ALURA équipés de lampes avec éclairage indirect CDMT 150 Watts.

L'entreprise E. FELDNER de Châtenois a été retenue sur appel d'offre pour un montant de 35 848 euros TTC. Les travaux ont été réalisés au courant du mois de mai.



Panneaux d'entrée en alsacien



Le vendredi 24 mars dernier étaient mis en place et inaugurés, aux quatre entrées d'agglomération, des panneaux mentionnant la version dialectale de Châtenois, « Keschtaholz ».

Près de deux années plus tôt, l'association de promotion de la langue régionale « Fer's Elsass » avait sollicité la commune, comme de nombreuses autres, afin d'y apposer une double mention en dialecte, dans le cadre de la semaine « Friejhohr fur unseri sproch ». La commune avait donné une suite favorable à cette heureuse et sympathique initiative qui n'avait, alors, qu'une validité provisoire. Un samedi matin, en février 2004, quelques membres de l'association étaient venus sur place pour procéder à la pose symbolique des panneaux en carton qu'ils avaient eux-mêmes confectionnés. Cette action permet d'offrir les deux dénominations, si distinctes l'une de l'autre, à l'image de ce qui se fait depuis de très nombreuses années dans d'autres régions françaises.

Plus localement, la démarche a été appréciée, ce qui a amené le conseil municipal à inscrire à son budget l'ac-

quisition de 4 panneaux d'entrée d'agglomération en alsacien, qui viennent compléter, dans le même esprit, les plaques de rues bilingues mises en place dans le centre ancien, l'an passé.

Tout naturellement, l'inauguration de tous ces panneaux et plaques s'est inscrite dans l'opération « Friejhohr fur unseri sproch ».

L'an prochain est déjà prévue une grande soirée alsacienne à l'Espace les Tisserands.

Fête des mamies tricoteuses

C'est par une belle journée de novembre, au début des frimas d'hiver que CARITAS, antenne de Sélestat-Châtenois a réchauffé les cœurs en fêtant comme il se doit, les Mamies Tricoteuses. Ces dernières, sous la responsabilité de Mimi Origas ont exposé leurs travaux annuels confectionnés avec beaucoup de patience et de compétence.

Tout au long de ce dimanche 20 novembre, une assemblée nombreuse a pu admirer les diverses réalisations tricotées. Les visiteurs ont pu mesurer la créativité et le travail de ces personnes ; les couvertures, constituées d'au moins 144 carrés, tricotés assemblés, ainsi que les écharpes, bonnets, chaussons, pulls, gilets exposés. Les acheteurs généreux ont pu se réchauffer par une boisson chaude et une pâtisserie gracieusement confectionnées par des âmes charitables. Les visiteurs ont été particulièrement sensibles à l'action de Caritas Secours Catholique d'Alsace agissant au bénéfice des plus démunis d'entre nous. L'ambiance de fête a été rehaussée par

une belle animation musicale d'Andrée DOLENKO (8 ans). Dans son magnifique concert, Jac'line YUNG, avec sa guitare et ses chansons, a enchanté l'as-

sistance qui n'a pas hésité à participer activement au chant des Mamies Tricoteuses mis en paroles par Marie-Jeanne MEYER. A l'issue de ce moment haut en symbole, Mimi Origas a vivement félicité Jac'line YUNG pour sa très belle prestation et lui a remis au nom de Caritas un bel arrangement floral. La collecte de dons de cette journée s'élève à plus de 1000€ qui seront reversés intégralement à Caritas Secours Catholique d'Alsace. Au cours de cette manifestation, nous avons eu la joie de recevoir Monsieur le Curé Alain RIEGERT et les représentants de la municipalité de Châtenois Messieurs CARL et ADONETH. Monsieur Raoul GILLMANN, responsable de Caritas Secours Catholique d'Alsa-



ce nous a également fait l'honneur de sa présence. Impressionné par les nombreux travaux réalisés et l'ambiance de cette journée, il a vivement remercié l'ensemble des personnes actives pour leur dévouement et les a encouragées à continuer leur action caritative.

Les travaux des Mamies Tricoteuses ont été donnés aux personnes nécessiteuses par Caritas Strasbourg. Cette manifestation annuelle sera probablement renouvelée en novembre 2006 période pendant laquelle vous pourrez préparer vos dons en habits à apporter lors de la banque alimentaire. D'avance, merci pour tous ceux qui sont dans le besoin.

Inauguration de la stèle de l'abbé Bernard Beucher

La commune a profité de la commémoration de l'anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, pour rendre hommage à la mémoire de M. l'abbé Bernard BEUCHER, mort au champ d'honneur le 8 juin 1940. Enterré d'abord au cimetière militaire de Châtenois (près de l'église), sa sépulture reposait au cimetière communal et était marquée par une croix en bois. A l'initiative du Souvenir français et de son président le colonel François Jacquot, ainsi que de la commune de Châtenois (qui a financé l'opération pour un coût de 650 euros), un encadrement et une stèle en marbre ont été posés sur la tombe. Bernard Beucher était né à Hardanges en Mayenne le 8 décembre 1906. Il a été ordonné prêtre en 1931. Professeur, il a été nommé curé de Soulgel-Bruant en 1939. Le 18 juin 1940, à 18 heures, dans le Val de Villé, le sergent-chef BEUCHER

alors chef de pièce d'une mitrailleuse, mourait pour la France d'une balle en plein front. Il s'était sacrifié à son poste pour permettre la retraite vers l'ouest des troupes françaises.

Son sacrifice fut vain, car les troupes françaises regroupées à Sainte-Marie-aux-Mines furent contournées par l'ouest et faites prisonnières par les Allemands.



Copie de la lettre émouvante que l'abbé BEUCHER écrit à ses parents quelques jours avant sa mort au combat.



Une stèle au Val de Villé rappelle cet acte de bravoure.

Catherine MARTIN



Catherine MARTIN
1ère Vice-présidente du SYNDICAT DES HANDICAPÉS
athlète spécialiste LUNGET

Catherine MARTIN de Châtenois a reçu l'un des trophées destinés aux meilleurs sportifs alsaciens 2005. Portrait d'une championne passionnée par le handbike et la natation et qui souhaite faire une bonne saison 2006.

Handbike et natation

Paraplégique depuis un accident domestique en 1995, Catherine MARTIN n'a jamais baissé les bras, et à 49 ans consacre toujours une bonne partie de son temps aux entraînements. En handcycling*, elle passe environ une vingtaine d'heures par semaine sur les routes du Centre Alsace alors qu'en natation, toujours pour pouvoir rester dans les meilleures, elle consacre environ 6 heures à l'entraînement au SRC Natation Handisport à Colmar.

Des résultats très satisfaisants

Avec presque une vingtaine de compétitions en handcycling, tant au niveau du championnat européen (8 étapes) que sur le circuit national, Catherine MARTIN a cumulé de très bonnes performances. Elle termine 3^{ème} au niveau européen et 1^{re} au niveau national et compte des sélections en équipe de France. Les résultats obtenus en natation sont tout aussi probants avec un titre de championne de France au 400m nage libre et de nombreuses autres performances aux championnats de France à Villeurbanne.

Des objectifs surtout en handcycling

Catherine MARTIN vise la première place aux championnats de France à Bayeux. Ce titre lui permettrait de participer au championnat du Monde qui aura lieu en Suisse, à Aigle plus précisément, courant septembre 2006. Du fait du calendrier, les deux finales des championnats se dérouleront le même week-end. Catherine donnera priorité au handcycling. Elle participera également aux championnats européens (EHC).

Un coût élevé

Pour rester compétitive, Catherine MARTIN souhaite trouver un financement pour acquérir un nouveau handbike (coût estimatif : 8000€).



Par ailleurs, les frais de déplacements et d'hébergements au niveau des championnats européens et nationaux ne sont pas pris en compte par les fédérations respectives et Catherine MARTIN lance un appel aux sponsors privés, banques ou entreprises, etc.

Remerciements

Grâce à l'Office Municipal des Sports qui l'a déjà soutenue par le passé et aux sections de Gymnastique et de



Lutte qui ont ouvert une section handisport, Catherine MARTIN espère bien pouvoir continuer la pratique des deux disciplines à un niveau élevé. Elle recherche d'ailleurs toujours des amateurs pour s'entraîner avec elle. Elle tient également à remercier plus particulièrement Olivier COMAU, entraîneur et professeur de sport ainsi que Cyril NEVEU, deux personnes qui lui apportent beaucoup dans sa préparation (entraînement et musculation) et qui l'encouragent à travailler pour obtenir les meilleurs résultats possibles.

* Le handcycling est un vélo à trois roues actionné à la force des bras, qui permet aux personnes paraplégiques et tétraplégiques de pratiquer un sport en loisir ou en compétition.



Le printemps des ruchers à Châtenois

Les jours d'été arrivent pour le plus grand bonheur de tous. Si les activités agricoles et viticoles participent depuis des siècles à la renommée et au bien-être de notre village, Châtenois a également su cultiver et diversifier ces traditions au travers de nombreuses associations qui leur sont dédiées. Gros plan sur deux d'entre elles : le Syndicat des Apiculteurs de Châtenois et Environs et la Maison d'Apiculture du Centre Alsace.

Le Syndicat des Apiculteurs de Châtenois et Environs qui a une centaine d'années d'existence, compte actuellement 35 membres et son comité se compose ainsi : président M. Jean-Luc Schueller, vice-président M. Robert Willm, trésorier M. Francis Valentin et secrétaire M. Pierre Martin. Son activité principale, à savoir l'élevage des abeilles, leur maintien dans la nature, la sensibilisation du public à la pratique de cette passion, occupe pour les apiculteurs une place prépondérante dans notre environnement proche. En effet, l'abeille est le seul insecte pollinisateur du printemps ; sa disparition ne laisserait à l'homme que quelques années de vie sur la planète.

L'association apicole gère un local appelé « rucher école » construit en 1985, sous la présidence de M. René Schaber. Il est situé au Val de Villé, au lieu-dit « Grosse Allmend », à proximité du confluent Liepvette-Giessen. Propice aux rencontres entre les différents membres, aux échanges d'informations et de savoir-faire, ce lieu s'anime dès l'arrivée des beaux jours. En effet, ce site est spécialement conçu pour l'ensemble des activités pratiquées et est équipé de ruches ; il représente également un outil pédagogique permettant aux membres et surtout aux jeunes apiculteurs de bénéficier d'une formation interne (sous forme d'une session annuelle sur une période de 2 mois), assurée par les moniteurs apicoles de l'association, MM. Jean-Luc Schueller et Gabriel Parmentier.

La cotisation annuelle que versent les membres de l'association, permet à chacun de bénéficier des services du

Groupement Défenses Sanitaires. En retour, cet organisme leur dispense des conseils dans l'entretien sanitaire des abeilles et fait effectuer des contrôles par des spécialistes apicoles en relation avec la Direction des Services Vétérinaires. En outre, chaque cotisant est abonné à la revue « Fruits et Abeilles ».

Le Syndicat des Apiculteurs de Châtenois et Environs est une association au sein de laquelle règne une ambiance chaleureuse et conviviale qui favorise le partage des idées et du savoir-faire ; une équipe d'hommes et de femmes qui s'investissent et s'impliquent dans la plupart des manifestations organisées dans la commune tout au long de l'année : fêtes des remparts, fêtes et sorties mises sur pied par l'Office de Tourisme, Téléthon, accueil des touristes, etc.

Outre sa participation active dans la vie de la commune, l'association a également le souci de la pérennité de son activité et de la formation des jeunes apiculteurs.

C'est dans cette perspective que ses dirigeants ont eu l'idée de créer une seconde association, la Maison d'Apiculture du Centre Alsace.

La mise en place de normes européennes draconiennes en matière de contrôles qualité et sanitaire, est à l'origine de la création de cette nouvelle association, qui est en réalité un groupement de plusieurs syndicats d'apiculteurs. Dès sa constitution, celui-ci a compris la nécessité de se lancer dans un projet ambitieux, à savoir, la construction d'un nouveau local, un véritable centre de l'apiculture à Châtenois.

Ce projet comprend l'installation d'une « miellerie » et d'une salle pédagogique. La miellerie, un outil de travail indispensable à l'apiculteur, constitue un investissement très élevé et nécessite un espace important. Ce projet a démarré par l'acquisition des structures, la mise en place de l'assise, sous forme de dalle en béton, sur un terrain mis gracieusement à la disposition par la commune derrière l'Espace les Tisserands, et le montage de la structure qui a été effectué au courant

du mois de mai.

Par la suite, ce sera l'aménagement intérieur avec des équipements très spécifiques et donc onéreux, qui constituera la préoccupation majeure des mois à venir. Tous les membres du syndicat local sont adhérents d'office, d'autres syndicats des alentours peuvent bien évidemment s'y affilier. Lorsque ce projet sera parvenu à son terme, les apiculteurs auront à leur disposition un outil de travail et de formation de grande qualité, ce qui permettra aux apiculteurs d'Alsace Centrale de produire des miels de qualité, aptes à être présentés au concours régional annuel qui se tient à Wintzenheim. Cette étape est indispensable pour l'obtention du certificat d'origine et de qualité « Miel d'Alsace ». En effet, à l'heure actuelle, les miels que produisent les apiculteurs doivent répondre à un cahier des charges très strict et subissent des analyses très pointues en matière d'origine des pollens, de qualité et de goût.

Vous sentez naître en vous une passion pour l'apiculture ? Dans ce cas n'hésitez pas à prendre contact avec M. Jean-Luc Schueller
21, rue des Merles - 67750 Kientzville
Tél. 03 88 82 23 17
M. Francis Valentin
10, rue Véronique - 67730 Châtenois
Tél. 03 88 82 03 64
M. Robert Willm
3, rue de la 1^{re} Armée - 67730 Châtenois
Tél. 03 88 82 03 79



Les Foulées Castinétaines

La 1^{re} édition des Foulées Castinétaines : mobilisation le 12 mars 2006 de tout un village à la veille de la Semaine Nationale des Personnes Handicapées Physiques.

Les premières Foulées Castinétaines, parrainées par Cathy MARTIN, ont attiré près de cinq cents adultes et enfants malgré un froid plutôt vif.

A l'initiative de l'association **LOR'RUN et les P'tits Champions**, cette manifestation a été fortement soutenue par la municipalité, l'Office Municipal des Sports, les associations du village, les commerçants et entrepreneurs locaux, les partenaires presse du Centre Alsace, ainsi que par des membres et bénévoles au grand cœur.



Le principe de la course était simple : chaque coureur a tiré au sort le prénom d'un enfant handicapé, et a foulé en son nom les rues et chemins du Hattenberg. Ces dossards avaient été coloriés à partir de novembre 2005 dans les écoles maternelles, l'école élémentaire, les classes de 6^{ème} du collège, et le centre de loisirs « LE TOURNE-SOL ». L'idée était d'associer l'effort du coureur à celui d'un enfant en situation de handicap, et vice versa.

La matinée avait pourtant commencé avec de sérieuses craintes : du verglas s'étant sournoisement installé durant la nuit, il a fallu toute l'énergie d'une équipe de bénévoles pour rendre praticables les circuits devenus dangereux.

Grâce à l'OMS, nombreux étaient les clubs de sports à être présents aux divers postes à tenir durant les courses : mise en place du matériel, ravitaillement, buvette, etc.

Malgré l'affluence, les inscriptions et les petits problèmes de remise de dossards ont été gérés avec maîtrise et sourires.

La municipalité était également présente sur le terrain, pour remettre aux participants leur cadeau souvenir ainsi que les coupes aux champions du jour.

On pourrait résumer la réussite de cette journée :

- 291 participants adultes pour le 10km
- 112 enfants pour les courses d'encadrement
- 70 enfants pour la course relais 6^{ème}/CM2
- Forum regroupant 7 associations œuvrant dans le domaine du handicap

Plus d'une centaine de bénévoles en ce qui concerne l'organisation.

Grâce à cette grande chaîne de solidarité, les courses auront réuni des sportifs et des associations alsaciennes de soutien aux familles d'enfants handicapés présentes sur le site.

Ainsi, **LOR'RUN et les P'tits Champions** aura atteint ses objectifs : récolter de l'argent au profit des enfants en situation de handicap et communiquer sur la maladie et le handicap.

LOR'RUN et les P'tits Champions remercie du fond du cœur toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette journée, et vous donne rendez-vous pour la deuxième édition le dimanche 11 mars 2007.



En attendant, si certains sportifs de Châtenois – et ils étaient près d'une trentaine sur le 10 km! –, ont envie de se joindre à une équipe castinétaine de course à pieds portant les couleurs de **LOR'RUN et les P'tits Champions** lors des prochaines courses de Sélestat le 8 octobre 2006, qu'ils n'hésitent pas à prendre contact avec l'association.

LOR'RUN et les P'tits Champions
10 rue du Maréchal Foch
67730 Châtenois
Tél. 03 88 82 72 96
Mail : lor_run@msn.com

LOR'RUN et les P'tits Champions
10 rue du Maréchal Foch
67730 Châtenois
Tél. 03 88 82 72 96
Mail : lor_run@msn.com



Association Régionale Handi Cheval Alsace



s'est fait sienne cette devise : "Il ne suffit pas de rajouter des jours à leur vie mais de mettre de la vie dans leurs jours".

Composée uniquement de bénévoles, cette association a pour but de développer la pratique des activités équestres à intentions thérapeutiques, rééducatives, professionnelles, spor-

tives et de loisirs pour ces personnes. C'est ainsi que le jeudi 6 avril 2006, à la ferme de l'Ortenbourg à Châtenois, 73 jeunes et adultes, tous handicapés confondus, ont pu monter à cheval sur un parcours adapté, avec l'aide de bénévoles et de leurs encadrants. Cette rencontre s'est terminée dans l'émotion par la remise des récompenses.

Depuis près de 30 ans, l'Association Régionale Handi-Cheval (ARHCA) œuvre pour le développement des activités avec et autour du cheval en faveur des personnes handicapées.

Le cheval est un merveilleux outil vivant, qui permet, en positionnant la personne en souffrance dans une dynamique, soit de soin, d'insertion, de rééducation ou sportive, de trouver les moyens d'un retour à la dignité sans laquelle il ne peut y avoir une réelle intégration dans le tissu social. L'association Handi-Cheval Alsace



« Jour de foot » pour les élus

L'initiative de l'AS Châtenois qui a souhaité rétablir la tradition d'un match amical de football, la veille de la Foire Saint

Georges, tous les conseillers municipaux avaient été sollicités pour former une équipe. Comme tout entraîneur, le maire, Jean-Jacques Goldstein,

a été confronté à l'absence de quelques bons éléments. Qu'à cela ne tienne, il a été fait appel aux renforts de membres du club local pour étoffer l'équipe confrontée à une sélection d'entraîneurs du club.



Nettement dominée au début de la rencontre, l'équipe du Conseil municipal a davantage développé son jeu, rééquilibrant les forces. Arbitrée par Charles Backert, 77 ans (certainement le doyen du club), la rencontre s'est déroulée en toute fraternité et s'est terminée sur un score de 4 buts partout devant un public nombreux.

La soirée s'est achevée sous le chapiteau autour de grillades et de tartes flambées. Une bien belle ouverture de la Foire Saint-Georges qui a vu cette année, outre les stands dans la rue principale, des expositions artistiques et culturelles.

Petite enfance : des projets qui avancent !

Lors de la dernière assemblée générale des « P'tits Bouchons », qui s'est tenue le 31 mars dernier, un large tour d'horizon a été fait en ce qui concerne le domaine de la petite enfance, en présence, notamment, de Monsieur le Maire qui est intervenu sur le sujet.

Les différentes activités de l'association et les manifestations de l'année écoulée ont, bien sûr, été passées en revue pour constater - s'il en était encore besoin - leur succès grandissant.

En effet, le carnaval - qui eut lieu le 25 février -, se structure et s'étoffe d'année en année avec l'apport de nouvelles animations et de nouveaux groupes. De même, le marché aux jouets et vêtements d'enfants du 29 mars dernier, a connu un beau succès avec sa vingtaine d'exposantes. La conjoncture actuelle n'y est sans doute pas étrangère ! Le dernier spectacle, financé par la commune, a fait salle comble avec plus de 80 enfants, accompagnés d'au moins un parent. Mais ce sont les matinées d'éveil, organisées un samedi par mois durant l'année scolaire, qui ont plus particulièrement retenu l'attention car l'association et cette activité régulière ont été, coup sur coup, mises à l'honneur au travers de deux reportages de la chaîne locale Pierisel TV diffusés en début d'année. Les différentes interviews montrent bien le manque cruel de structures adaptées pour nos plus jeunes enfants ainsi que les attentes de nombreux parents, que les « P'tits Bouchons » essaient modestement de combler. Le problème ne s'arrête d'ailleurs pas aux limites de la commune mais concerne largement le secteur de l'Alsace centrale. Pour preuve, un tiers des participants aux matinées d'éveil vient des communes environnantes, dont plus de la moitié de

Sélestat. Le problème est donc loin d'être réglé, même pour la ville centre. Le moment le plus attendu fut néanmoins les interventions de Monsieur le Maire, Jean-Jacques Goldstein, et de Luc Adoneth, adjoint aux affaires scolaires et sociales, profitant de leur présence pour faire un long point de



Réserve foncière derrière l'Espace les Tisserands, où pourrait se concrétiser le projet de maison de l'enfance.

situation sur le domaine de la petite enfance. Après avoir défendu, à maintes reprises, le projet de création de structures multi-accueils au sein de la Communauté des Communes de Sélestat, mais n'ayant été entendus, les élus de Châtenois ont décidé de ne pas en rester là. Les activités associatives du Tournesol et des P'tits Bouchons, qui connaissent un fort succès, les ont peut-être confortés dans leur choix. Ainsi, profitant des études effectuées pour le compte de la Communauté des Communes, ce dossier est maintenant traité au niveau local afin d'aboutir à la réalisation, à Châtenois, de ce que l'on pourrait nommer une maison de l'enfance, regroupant aussi bien une structure multi-accueil (petite enfance de 0 à 3 ans) que le périscolaire (Tournesol), à l'étroit dans les murs de l'école primaire.

Plusieurs séances de travail ont déjà eu lieu avec :

- d'une part les représentants de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et du service de la PMI (Protection Maternelle Infantile),
- d'autre part avec le CAUE du Bas-Rhin (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) et la PMI pour étudier les besoins en surface du bâtiment à construire selon les places à créer.

Cette dernière réunion s'est d'ailleurs prolongée par une convention avec le CAUE, qui assistera et conseillera la commune dans les différentes étapes à suivre, jusqu'aux avant-projet sommaire et avant-projet détaillé, dont les résultats sont attendus pour l'automne. Les communes voisines, intéressées par le projet, seront associées à celui-ci.

(Le principe de convention avec la CAUE a été entériné, à l'unanimité, lors de la séance du Conseil municipal du 12 avril dernier.)

Cette année sera donc essentiellement consacrée à toute la partie étude et financement d'une pareille structure.

En attendant, les bénévoles qui œuvrent dans le domaine de l'enfance et de la petite enfance se sentiront certainement ragaillardis et pleins de nouvelles motivations !

Enthousiasme que nous tempérerons tout de même, suite au brusque revirement de la CAF dans un projet intercommunal similaire à Boofzheim. Projet qui risque d'être compromis sans les indispensables subventions qui avaient été promises !



Lettre ouverte aux adultes

Mesdames, Messieurs,

Nous venons de comprendre et surtout de prendre conscience que notre avenir, celui de nos enfants, tout comme celui de la planète entière est en **grand danger** : l'étouffement, la maladie et la disparition des espèces. Quelles en sont les raisons ? Pas forcément les guerres, la famine, les épidémies, les maladies, ou autres fléaux qui ravagent encore le monde entier, mais les petites choses insignifiantes dont nous sommes, tous les jours, chacun responsable.

Vous avez certainement entendu parler du développement durable, des énergies renouvelables, de la préservation de la biodiversité, des émissions de gaz qui provoquent l'effet de serre. Ce sont des mots et des expressions assez difficiles pour notre compréhension, mais nous avons relevé le défi et nous les avons rendus plus simples.

Nous avons démarré un travail de sensibilisation de toutes les personnes concernées d'une part et de modification de nos comportements d'autre part. Nos recherches ont surtout porté



sommes répartis en cinq groupes de travail : la création d'un jeu, des créations originales de récup'art, une petite vidéo, une représentation théâtrale ainsi qu'une exposition.

Notre travail a été vivement encouragé par le SMICTOM d'Alsace Centrale et soutenu financièrement par l'ADEME (Agence pour le Développement et

au lycée Marcel Rudloff à Strasbourg. Devant un jury composé des représentants de l'ADEME, de la DIREN et de l'Agence Culturelle de l'Académie, l'ensemble du travail a été vivement apprécié. Ce projet « à l'école du développement durable » des élèves du collège de Châtenois a été récompensé en obtenant le premier prix, devenant ainsi 10 autres établissements du Bas-Rhin.

Toutes nos productions ont été présentées lors du spectacle « Terre à Terre » qui a eu lieu le mardi 6 juin 2006 aux Tanzmatten à Sélestat et qui a été organisé par le SMICTOM d'Alsace Centrale dans le cadre des Recyclades 2006.

Pour vivre sainement et pour assurer l'avenir de vos enfants, c'est simple : réconciliez-vous avec votre milieu en commençant par les **actes de base** : le tri des déchets, par le strict respect du contenu des poubelles brunes et vertes, le compostage dans votre jardin, la mise à profit des énergies renouvelables, éviter le gaspillage de l'eau, limiter la consommation des énergies, limiter les déplacements individuels en voiture, privilégier les transports en commun, etc.

Vous aussi, faites le geste et relevez le défi avec nous !

Les élèves du groupe Langues et Cultures Régionales du Collège des Châteaux de Châtenois.



sur les énergies renouvelables, sur la gestion alternative des déchets, sur la préservation de la biodiversité, sur l'habitat et l'agriculture durable : cette opération s'est inscrite dans le cadre des langues et cultures régionales en classe de 4^{ème}. Nous nous

la Maîtrise de l'Energie), la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement), l'Académie de Strasbourg, les Communes de Châtenois et de Scherwiller.

Une quinzaine d'élèves a présenté le résultat de leur projet le 17 mai 2006

Le Cercle Catholique Aloysia

Fondé au début du siècle le Cercle Catholique Aloysia est une association qui a toujours œuvré en direction de la jeunesse. M. Jean-Marie Sigrist, président, et toute l'équipe de bénévoles continuent dans cette voie au travers de différents moyens et différents secteurs. Aujourd'hui le C.C.A. de Châtenois a différentes missions, la première constitue **l'accueil et l'hébergement**. Fort de ses 100 couchages, le Centre de la Randonnée fonctionne toute l'année en ouvrant ses portes aux classes de découverte, aux groupes d'adultes et aux randonneurs, en passant par les séjours pour les personnes handicapées. Selon leur choix les groupes peuvent séjourner en autogestion, en demi-pension ou en pension complète. De plus, ils peuvent profiter des infrastructures du gîte (stand de tir, cours de tennis, cyber-espace...) et ont la possibilité de réserver des séjours tout compris à dominantes sportives ou socioculturelles.

Les tarifs :

La nuitée : 10,50 euros

La demi pension : 23,50 euros

La pension complète : 32,50 euros

POUR VOTRE INFORMATION : le C.C.A. VOUS PROPOSE...

La carte multisports, des animations sportives, des loisirs...

Le sport a toujours animé la vie du C.C.A., champion de France de tir en

1977, la tradition du tir se perpétue et le stand de tir « André Rauscher » accueille les enfants ou les adultes désireux de s'exercer à cette discipline. Pour favoriser l'accès au sport, le C.C.A. de Châtenois a créé la « carte multisports ». Cette carte permet aux enfants du secteur de pratiquer, durant toute l'année, différentes activités sportives : le tir à la carabine, le hockey, le tennis, le tennis de table, le tir à l'arc ou encore le football, et de participer aux différentes sorties organisées pendant les vacances scolaires comme par exemple le bowling, la luge d'été, le canoë kayak, le ski et autres... Les deux animateurs sportifs du centre encadrent ces animations orientées vers la pratique du sport-loisir.

Renseignements auprès de Pierre au 03 88 92 26 20

La Section Tennis de Table...

La section de tennis de table, elle, inscrit régulièrement ses trois équipes « senior » et ses deux équipes de jeunes dans les championnats de la région. Les entraînements ont lieu les lundi et mercredi soir pour les adultes, pour les jeunes le mercredi de 18 heures à 20 heures dans la salle du C.C.A.

**Contact : Christian Dussourd
au 03 88 82 15 51**

Cet été au C.C.A...

A l'approche des grandes vacances et donc de l'été, le C.C.A. de Châtenois prépare les animations estivales. En effet, la programmation des activités de l'été est en cours.

Cette année encore, les tournois de football, de tennis de table ou bien de tir à la carabine, ainsi que les activités telles que le hockey en salle, auront lieu au centre de la Randonnée. En parallèle, le mercredi et le vendredi des vacances, des sorties « spéciales » seront reconduites. Une programmation qui commence doucement à prendre forme et qui sera diffusée dans les écoles d'ici le début du mois de juin. Tous les enfants de Châtenois et des alentours, mais aussi les centres aérés, les colonies de vacances séjournant au gîte seront les bienvenus pour profiter un maximum des deux mois de repos bien mérités. Au menu se profilent donc les sorties au col de la Schlucht pour dévaler les pistes de luge d'été, une sortie à l'Europa Park, au laser Quest et bien d'autres encore.

**Pour tous renseignements,
vous pourrez vous adresser
à Pierre ou François
au 03 88 92 26 20**



Le cyber-espace

Ouvert en 2001, le cyber-espace permet aux personnes hébergées au gîte, aux jeunes et aux adultes de Châtenois de surfer sur Internet, d'utiliser un matériel performant dédié à l'audio-visuel, de se servir des outils de bureautique ou encore de jouer en réseau. En outre, un service d'initiation et de formation peut être assuré par un animateur présent sur place et aussi une équipe de bénévoles.

**Renseignements auprès de François
au 03 88 92 26 20**

Mission codée pour un été à suspense au Tournesol

Le thème de cet été au Tournesol s'articulera autour de la lecture et de l'écriture. Il sera abordé sous forme ludique, dans un esprit familial et adapté à l'âge de l'enfant. Les activités mises en place permettront aux enfants de s'épanouir en collectivité, d'échanger, de découvrir son lieu de vie, son patrimoine historique et naturel pour en décrypter ses codes secrets...

Pour les enfants de 3 à 6 ans, l'objectif est de les familiariser avec les formes et les couleurs qui les entourent afin de développer le graphisme et le langage.

Pour les enfants de 6 à 12 ans, l'objectif est de faire découvrir, reconnaître et échanger les différents modes de communication.

Le tout dans un esprit d'aventure et de suspense...

Le travail réalisé par les petits artistes sera présenté et exposé lors d'une soirée «Portes Ouvertes», dans le cadre d'un vernissage.

Le CLSH de l'été est agréé par Jeunesse et Sports. Le Tournesol fonctionne du 5 juillet au 1^{er} septembre 2006, du lundi au vendredi de 7h45 à 18h, dans le bâtiment de l'école élémentaire. Les enfants peuvent être accueillis à partir de 7h et ont la possibilité de déjeuner au Centre. Les repas sont livrés par un

traiteur et le goûter est servi à 16h. Les inscriptions se font en journée complète ou en demi-journée pour tous les enfants de 4 à 12 ans.

Pour tous renseignements
Le Tournesol
119 rue du Maréchal Foch
67730 CHATENOIS
tél. 03 88 82 70 08

A.S. CHATENOIS

Après avoir passé plus d'une trentaine d'années dans la dernière division de la pyramide B dans le championnat du Bas-Rhin, l'équipe réserve de Châtenois accède au niveau supérieur après une saison riche en victoires. Félicitations à cette équipe et au président François BREYSSE d'autant plus que fin mai, l'équipe 1 pouvait également encore prétendre à la montée.

CONSTITUTION D'UNE ASSOCIATION D'ARBORICULTEURS AMATEURS

sous l'égide de la «Fédération des Producteurs de Fruits du Bas-Rhin»

Si vous avez un ou plusieurs arbres fruitiers, vous êtes sûrement intéressés et soucieux d'optimiser votre production fruitière et de contribuer à la préservation du patrimoine que représentent les arbres fruitiers dans notre écosystème, et vous pouvez contacter

M. Richard WEBER (38 rue du Maréchal Foch - Tél. 03 88 82 37 76).

CARITAS SECOURS CATHOLIQUE D'ALSACE

Réunion dames et mamies tricoteuses
Jeudi 28 septembre à 15h au C.C.A.
Jeudi 26 octobre à 15h au C.C.A.
Dimanche 19 novembre à 15h :
Exposition = café Kuchen au C.C.A. avec surprise

La remise des prix des maisons fleuries

Plus de 250 personnes ont donné suite à l'invitation de la municipalité à l'occasion de la remise des prix aux lauréats du concours des maisons fleuries.

En l'absence du maire, il revenait à Albert Carl, adjoint au maire chargé du fleurissement et président de l'office de tourisme intercommunal Châtenois-Scherwiller de saluer la nombreuse assistance, parmi laquelle les adjoints et conseillers municipaux ainsi que les membres du jury qui avaient noté plus de 500 maisons.

Le fleurissement crée l'attractivité de la commune.

L'adjoint au maire Carl tout en soulignant la qualité du fleurissement qui n'est toutefois pas uniforme dans la cité, rappela que Châtenois a obtenu la première fleur en 1995. Dix ans déjà ! Il souhaite ardemment que 2006 voie la concrétisation des efforts continus réalisés par la commune et



Yannick Stephan et au service technique communal mais aussi aux particuliers pour les efforts qu'ils consentent. Merci enfin à tous ceux qui participent à la décoration du village pour Noël. L'ambiance festive dans la salle de l'Espace les Tisserands en ce mardi 25 avril se poursuivit avec la distribution des prix aux lauréats. Le

filles Marie-Eve présentèrent ensuite, sur fond musical et commentaires appropriés, un diaporama de réalisations florales en Alsace, à Europa Park et au Pays de Bade mais aussi à Châtenois.

Après une tombola qui fit de nombreux gagnants, l'assistance a été invitée à partager le verre de l'amitié. Le passage du jury aura lieu le mercredi 19 juillet.

les habitants, par l'obtention de la deuxième fleur ! « *Le fleurissement crée l'attractivité de la commune et nous avons besoin de votre participation à tous.* »

Il remercia tous les acteurs du fleurissement avec une mention spéciale à

grand prix d'excellence avec félicitations du jury cinq fleurs fut décerné avec une note de 19,75 à la famille Richard Kohler suivie des familles Jean Fraehring, Raymond Hauss et Michel Wolff avec 19,50. Martine et Léon Bucher ainsi que leur

Fête des Remparts

énergies, telle la chaux qui fixe toutes les pierres de nos remparts ! Si ce lieu était en friche, il y a de cela encore 5 ans, il est devenu grâce au travail remarquable du chantier d'insertion, bien plus que quelques murs restaurés. Il est devenu un lieu de vie et d'animation. Un premier pas vers le rôle d'attraction touristique qu'il jouera à terme.

D'ici là, quelques années de travaux de restauration seront encore nécessaires, complétées par une valorisation du site.

Ainsi en cette année Mozart, la Commune vous invite aux remparts à entrer en musique, dans une belle nuit d'été, le samedi 29 juillet à 21 h.

Dimanche 11 juin s'est déroulé la quatrième édition de la Fête des Remparts, avec une nouvelle fois, un public venu fort nombreux, entre les remparts, pour se replonger dans le passé...

La Fête des Remparts est toujours sur une pente ascendante : plus de public, plus de personnes costumées, plus d'animations, plus de décoration !

Pourtant, l'essence même de la fête a su être préservée : son authenticité !

Tout au long de l'année, de nombreux bénévoles dépensent leur temps sans compter à la réussite de cette manifestation pour la plus grande joie des visiteurs. Plus de 200 personnes prennent désormais une part active le jour même. Cette forte implication de tous est le ciment qui fédère toutes ces



Le passeport électronique

Le passeport est un titre hautement sécurisé comportant la photographie numérisée de son détenteur et un composant électronique contenant ses données personnelles.

Ce passeport est désormais un **titre individuel** qui certifie l'identité de son titulaire.

Les conditions de délivrance sont donc plus exigeantes et strictes en matière d'état civil et de nationalité.

Ainsi, la possession d'une carte nationale d'identité sécurisée (plastifiée) ou d'un ancien passeport ne permet plus une délivrance simplifiée du passeport : dans tous les cas (première demande ou renouvellement), l'administration doit désormais procéder à un examen approfondi de votre situation au regard de l'état civil et de la nationalité.

De même, les photos d'identité qui ne répondraient pas aux normes internationales en vigueur seront rejetées.

Enfin, la fabrication centralisée des passeports électroniques exclut toute délivrance immédiate du titre.

DEPUIS LE 18 AVRIL 2006, VOUS POUVEZ DÉPOSER UNE DEMANDE DE PASSEPORT ELECTRONIQUE AUPRES DE VOTRE MAIRIE

Remarques importantes

Les passeports en cours de validité sont valables jusqu'à leur péremption. C'est également le cas des inscriptions

d'enfants qui y figurent. Il n'est donc pas nécessaire de demander leur renouvellement par anticipation.

Par ailleurs, quel que soit le type de passeport détenu, l'accès au territoire de certains pays peut être subordonné à la possession d'un visa ou à la date de validité du passeport. Les usagers sont donc invités à consulter le site du ministère des Affaires étrangères : www.diplomatie.gouv.fr (rubrique « conseils aux voyageurs »).

Conditions générales de délivrance du passeport électronique pour un majeur et un mineur :

Liste des documents à fournir :

- une copie intégrale de l'acte de naissance en original ;

ATTENTION : le livret de famille personnel ou celui des parents n'est plus accepté pour justifier de son état civil.

- 2 photographies d'identité récentes de format 3,5 cm x 4,5 cm, identiques et parfaitement ressemblantes, de face et tête nue, sur fond clair, neutre et uni, en couleur ou en noir et blanc
- la preuve de la nationalité française, (document à produire en original)
- un justificatif récent de votre domicile à vos nom et prénom (en original)
- des timbres fiscaux pour un montant de 60 euros pour les majeurs et 30 euros pour les mineurs
- un document officiel avec photo permettant de vous identifier (carte

nationale d'identité, carte professionnelle délivrée par l'Etat, permis de conduire, permis de chasser, etc.)

Caractéristiques de photos

Les recommandations suivantes vous aideront à fournir des photos correctes de façon à ce que votre dossier ne soit pas retardé si vous deviez produire de nouvelles photos aux normes requises.

Format :

- les photos doivent être du format 3,5 cm x 4,5 cm, en couleur ou en noir et blanc
- le portrait doit être représenté de telle manière que seul le haut des épaules (ou la base du cou) soit visible
- la taille du visage doit être comprise entre 3,2 cm et 3,6 cm ou doit occuper 70 à 80% du cliché
- le visage doit être correctement centré sur la photo

Qualité des photos et attitudes :

- la luminosité et le contraste doivent faire apparaître la couleur naturelle de la peau. Il ne doit pas y avoir de reflets de flash sur tout ou partie du visage et pas d'yeux rouges.
- l'expression du visage doit être neutre et la bouche fermée, sans cheveux devant les yeux.
- le visage doit être représenté strictement de face. Les deux côtés du visage doivent apparaître clairement.

Vous partez en vacances... ne soyez pas cambriolables !

La Police et la Gendarmerie de votre département vous recommandent de :

- **ne jamais** partir sans prévenir
- **ne jamais** laisser vos clés à l'extérieur (dans la boîte aux lettres, sous le paillason, dans le pot de fleurs...)
- **ne jamais** indiquer votre nom et votre adresse sur le porte-clés
- **ne jamais** laisser l'apparence d'un domicile inoccupé
- **ne jamais** laisser d'objets de valeur ou de bijoux ainsi que des moyens de paiement facilement utilisables (espèces, chéquier, carte bancaire...)

- **ne jamais** mentionner votre absence et sa durée sur votre répondeur.

Et vous conseillent de :

- **toujours** informer de votre départ vos voisins, vos proches, et surtout votre commissariat, votre poste de Police municipale ou votre Gendarmerie
- **toujours** verrouiller toutes les issues, demander à un voisin ou à un parent de donner un aspect « vivant » à votre logement.
- **toujours** faire prélever ou suivre votre courrier, simuler une présence (fonctionnement intermittent de

lampes d'éclairage ou de poste de radio...)

- **toujours** conserver ou déposer vos valeurs et bijoux dans un lieu sûr (coffre chez soi ou à la banque)
- **toujours** utiliser le transfert d'appels

Et si vous ne partez pas en vacances...

- surveiller les allées et venues des personnes étrangères au quartier
- prévenez la Police ou la Gendarmerie de toute anomalie
- pensez à relever le numéro d'immatriculation de tout véhicule suspect

Carnet du 15 novembre 2005 au 14 mai 2006



Naissances

- 24 mai à Sélestat, Lou-Anne Virginie Eliane TRUFFIN, fille de Cindy TRUFFIN
- 24 novembre à Sélestat, Matthéo Gérard ROYER, fils de Tony ROYER et de Cathia WEISS
- 16 décembre à Colmar, Elisa Christine Gabrielle Christiane CASABIANCA, fille de Stéphane CASABIANCA et de Séverine TANNÉ
- 6 janvier à Colmar, Pierre André Arsène LORRAIN, fils de Yves LORRAIN et de Frédérique DEXARCIS
- 7 janvier à Sélestat, Yann Alain Bernard BARTHELMÉBS, fils de Steeve BARTHELMÉBS et de Magali MUNAR
- 13 janvier à Strasbourg, Pierre-Alexandre Lucien Julien CLÉMENT, fils de Christophe CLÉMENT et de Laurence REA
- 14 janvier à Strasbourg, Laureen MELLIER, fille de Eric MELLIER et de Sandrine OPPERMANN
- 6 janvier à Sélestat, Edouard Jean-Marc Joseph HAEMMERLÉ, fils de Jean-Marc HAEMMERLÉ et de Jacqueline GOILLARD
- 26 janvier à Sélestat, Tom André François JACQUEMIN, fils de Jérôme JACQUEMIN et de Valérie KIECHER
- 30 janvier à Colmar, Gabriel Maximilien Beranger BERTSCH, fils de Eddy BERTSCH et de Sylvie LANGENBACH
- 22 février à Strasbourg, Marie Anne Françoise GRAEF-ECKERT, fille de Olivier ECKERT et de Catherine GRAEF
- 6 mars à Sélestat, Hélène Marie Joséphine GOETTELMANN, fille de Michel GOETTELMANN et de Virginie MICHEL
- 8 mars à Sélestat, Lisa Marie WEISS, fille de Daniel WEISS et de Mireille WEISS
- 9 mars à Sélestat, Elif-Meline CELIK, fille de Hüseyin CELIK et de Gülüzar KAYA
- 10 mars à Sélestat, Sarah SCHOLER, fille de Raphaël SCHOLER et de Lidwine RAFFNER
- 14 mars à Sélestat, Sasha BAUMGARTNER, fille de Quentin BAUMGARTNER et de Julie HULEUX
- 15 mars à Sélestat, Juliana MORLET, fille de Sébastien MORLET et de Karine LINET

- 25 mars à Sélestat, Samantha Jeanne Arlette TRITSCH, fille de Samuel TRITSCH et de Catherine BORZIC
- 28 mars à Sélestat, Pauline Frédérique Laetitia OBERTING, fille de Frédérique OBERTING et de Nathalie WANNER
- 9 avril à Sélestat, Marie-Laure Juliette PECNIK, fille de Pascal PECNIK et de Marie-Christine MAGNIÉ
- 13 avril à Sélestat, Jules Frank GAUGEIN, fils de Frank GAUGEIN et de Angélique BIECHEL
- 19 avril à Sélestat, Valentin Denis Jean-Louis RIEGERT, fils de Olivier RIEGERT et de Sandrine KASTLER
- 14 mai à Sélestat, Noé GERBER, fils de Frédéric GERBER et de Anne HEUBERGER

Décès

- 4 janvier : Marie-Thérèse Christine GREGGIO née BORDMANN
- 7 janvier : Claude Toussaint Alix RUNGETTE
- 8 janvier : François Etienne BINDER
- 24 janvier : Nora Louise SCHEIBLING née ANSCHUTZ
- 28 janvier : Marine MELLIER
- 31 janvier : Henri CUCUAT
- 12 février : Hüso ÖZ
- 12 février : Marcel Joseph Georges MUHR
- 16 février : KOSSELA Wioletta née SCIEBIOROWSKA
- 21 février : Philippe WOEHRLE
- 3 mars : Marie Suzanne RAPP née BERGER

Noces

- 25 novembre 1955 : Théo BUCKENMEYER et Marie-Thérèse SCHMITT
- 27 novembre 1955 : Germain STRUB et Denise STOEBLIN
- 30 novembre 1945 : Joseph ROTH et Hortense COURSAY
- 10 février 1956 : Antoine DORGLER et Monique NOTH
- 10 février 1956 : René HEUBERGER et Hélène MARTIN
- 13 avril 1956 : Paul GUNTZBURGER et Madeleine RUCH
- 20 avril 1946 : Marcel FRECH et Madeleine THIRIAN
- 4 mai 1956 : René VELTEN et Liliane FISCHER
- 11 mai 1956 : Honoré FREY et Monique MOTSCHWILLER
- 11 mai 1956 : Claude JAEGLÉ et Jacqueline HUFSCHEMITT

Mariages

- 19 novembre : Patrice Jean AMANN, ingénieur d'affaires et Michèle Mathilde Jeanne BRONNER, assistante de direction
- 17 février : Mike Christian ESCHBACH, chef de rang et Aline Laure Marie-Thérèse WUILQUE, chef de rang
- 1^{er} avril : Alain Claude Charles BAL, responsable commercial et Nadine Colette LEFEBVRE, sans profession
- 15 avril : Jean-Paul Adolphe BRUNSTEIN, retraité et consultant et Marie-Jeanne Renée KUNTZ, professeur
- 15 avril : Luigi STIVALETTA, technico-commercial et Yanna MAGNALDI, secrétaire de mairie



Publication de mariages

- Christophe Antoine BRUNSTEIN et Anne Elisabeth DIEBOLT

Calendrier des manifestations 2^e semestre 2006

Dates Juin	Heures	Manifestations	Lieux
Mardi 27		Fête du judo	Espace les Tisserands
Juillet			
Tous les mercredis	18 h	Promenade découverte du village et des monuments	Office de Tourisme
Vendredis 7, 21 et 28	17 h 30	Visite du sentier apicole	
Samedi 8	21 h	Concert des « Petits chanteurs du Mistral »	Eglise St Georges
Jeudi 13		Fête à l'ancienne	Allée des Bains
Vendredi 14		Marché aux puces	Allée des Bains
Mardi 18	18 h	Réception des touristes	Office de Tourisme Scherwiller
Mercredi 19		Réunion du Club St Georges	
Mercredi 19	toute la journée	Concours des maisons fleuries	
Vendredis 21 et 28	20 h 30	« Eau, là, là, les lavandières sont là. »	Scherwiller
Samedi 22	19 h	Fête folklorique	Espace les Tisserands
Mardi 25	10 h	Marche de la Saint-Jacques	Départ église de Dieffenthal
Samedi 29	21 h	Mozart aux Remparts	Site des Remparts
Août			
Tous les mercredis	18 h	Promenade découverte du village et des monuments	Office de Tourisme
Vendredi 4	17 h	Visite du sentier viticole	
Mardi 8	19 h	Réception des touristes	Office de Tourisme
Vendredis 4 et 11	20 h 30	« Eau, là, là, les lavandières sont là. »	Scherwiller
Vendredi 11	17 h	Visite du sentier apicole	
Vendredi 18	17 h	Visite du sentier viticole	
Mardi 22	17 h 30 - 20 h 30	Collecte de sang	Espace les Tisserands
Vendredi 25		Visite du sentier apicole	
Septembre			
Vendredi 1 ^{er}	17 h	Visite du sentier viticole	Espace les Tisserands
Dimanche 10		Fête du Badbronn	Tournesol
Samedi 16		Matinée d'éveil de rentrée « Les P'tits Bouchons »	
Dimanche 17		Journée du Patrimoine	C.C.A.
Dimanche 17		Fête du sport	
Mercredi 20		Sortie du Club St Georges	
Samedi 23 et dimanche 24		Théâtre des Boulevards	Espace les Tisserands
Vendredi 29		Marché aux vêtements « Les P'tits Bouchons »	Espace les Tisserands
Octobre			
Dimanche 1 ^{er}		Fête du vin nouveau	Espace les Tisserands
Samedi 7		Soirée choucroute	Espace les Tisserands
Dimanche 15		Repas paroissial	Espace les Tisserands
Mercredi 18		Artisans retraités	
Dimanche 22		Fête d'Halloween	Espace les Tisserands
Samedi 30	17 h	Accueil des nouveaux habitants	Espace les Tisserands
Samedi 30		10 ^{ème} anniversaire de la maison de retraite	Maison de retraite
Novembre			
Mardi 7	17 h 30 - 20 h 30	Collecte de sang	Espace les Tisserands
Samedi 11		Armistice	Eglise St Georges
Dimanche 12		Repas dansant de l'UNC	Espace les Tisserands
Samedi 18 et dimanche 19		Exposition avicole	Espace les Tisserands
Dimanche 26	17 h	Vêpres grégoriennes	Eglise St Georges
Décembre			
Samedi 2	19 h	Noël d'antan	Espace les Tisserands
Dimanche 3	13 h	Saint-Nicolas	Espace les Tisserands
Mardi 5		Fête de Noël du club de judo	Espace les Tisserands
Dimanche 10		Fête de Noël des personnes âgées	Espace les Tisserands
Samedi 16		Concert	